Cfdt: THALES

CONTRAT SANTÉ & PRÉVOYANCE

VOTRE SANTÉ MÉRITE UN CONTRAT À LA HAUTEUR

La CFDT renégocie votre contrat santé pour qu'il colle à la vraie vie.

Se soigner devient plus compliqué. *Accès aux médecins, remboursements, aidants, santé mentale…* ***Les besoins évoluent.*** *La CFDT veut donc faire évoluer le contrat Malakoff Humanis pour mieux protéger les salariés, aujourd'hui comme demain.*

UN CONTRAT EN PHASE AVEC LES « MAUX » DU QUOTIDIEN

TROUVER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ NE DEVRAIT PAS ÊTRE UN EXPLOIT

Généraliste, dentiste, dermatologue : dans de nombreux territoires, décrocher un rendez-vous relève parfois du parcours du combattant.

La CFDT veut que le contrat santé ***aide concrètement*** *chaque salarié* ***à trouver un professionnel, où qu'il vive.***

JEUNES PARENTS : NE PAS AVOIR À CHOISIR ENTRE SON BÉBÉ, SON SALAIRE ET SA SANTÉ

Depuis le 1er juillet, **le nouveau congé supplémentaire de naissance** permet à chacun des deux parents de **bénéficier jusqu'à deux mois de congé.** Problème : l'indemnisation de la Sécurité sociale est limitée à **70 % du salaire net, dans la limite du PMSS (soit env. 2 214 €), puis à 60 % le second mois (env. 1 898 €).**

Chez Thales, l'entreprise **ne complète pas cette indemnisation** et considère ce congé comme une suspension du contrat de travail. Conséquence : le salarié subit **une baisse importante de revenus et, sur une partie du congé, l'obligation pour le salarié de payer lui-même les cotisations salariales et patronales de sa mutuelle pour maintenir ses garanties.**

La CFDT demande le versement d'une prestation compensatoire permettant de maintenir 100 % de la rémunération, ainsi que la prise en charge de la cotisation mutuelle pendant toute la durée du congé.

VOUS PRENEZ SOIN DES VÔTRES. QUI PREND SOIN DE VOUS ?

De plus en plus **de salariés partagent leur temps entre leur emploi et l'accompagnement d'un parent âgé** ou d'un proche malade.

*La CFDT demande **un vrai soutien pour ces salariés aidants,** aujourd'hui trop souvent seuls face à cette double charge.*

LES FRAGILITÉS PSYCHIQUES NE DOIVENT PLUS ÊTRE UN SUJET TABOU

Charge mentale, épuisement, coups durs personnels : ces situations touchent un nombre croissant de salariés. **La santé mentale n'est pas un accessoire,** ce sont des soins aussi essentiels que la tension, ou le diabète.

*La CFDT veut un accompagnement renforcé **pour prévenir et soutenir,** sans jugement ni stigmatisation.*

POUR QUE VOTRE SANTÉ N'AIT « RÉELLEMENT » PAS DE PRIX

THALES PEUT ET DOIT FAIRE MIEUX POUR VOTRE SANTÉ

Sur la part que l'entreprise prend en charge, Thales se situe aujourd'hui parmi les entreprises les moins engagées : **le Groupe applique seulement le minimum légal.**

*La CFDT demande un rééquilibrage **pour que l'effort soit mieux partagé entre l'entreprise et les salariés,** d'autant qu'au regard des profits records, l'entreprise en a largement les moyens.*

PAYER PLUS POUR ÊTRE MOINS BIEN COUVERT ? NON.

L'équilibre entre ce que vous cotisez et ce que le contrat vous rembourse doit rester juste. Alors que certaines pistes évoquent un gel, voire une baisse de cotisation pour certaines catégories de salariés.

*La CFDT veut d'abord s'assurer que **les prestations répondent réellement à vos besoins,** avant toute décision sur les cotisations.*

NOS RÉSERVES DOIVENT SERVIR À MIEUX VOUS PROTÉGER

Le contrat santé dispose de **réserves financières,** qui génèrent elles-mêmes **des intérêts.**

*La CFDT propose de les mobiliser pour **financer de nouvelles prestations utiles** à tous, sans faire peser d'augmentation de cotisation sur les salariés.*

UN FONDS SOCIAL QUI DOIT VRAIMENT SERVIR À CEUX QUI EN ONT BESOIN

Aujourd'hui encore trop peu utilisé, **le fonds social,** cette enveloppe de solidarité destinée à aider les salariés confrontés à un coup dur (reste à charge important, handicap, aidance, difficultés familiales ou financières), doit devenir **plus simple d'accès et mieux connu.**

*La CFDT demande **la révision des critères d'accès** pour permettre à davantage de salariés d'en bénéficier et utiliser pleinement les moyens disponibles.*

UNE SEULE PROTECTION, POUR TOUS, À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE VIE

La force d'un contrat santé collectif, c'est la solidarité entre tous les salariés, quel que soit leur âge, leur situation familiale ou leur état de santé. C'est cette solidarité que la CFDT veut préserver et renforcer tout au long de cette négociation. Vos représentants CFDT continuent de porter votre voix dans ces discussions et reviendront vers vous à chaque étape de la négociation.

La négociation commence : faites entendre vos besoins !

Elle va durer plusieurs semaines. **C'est maintenant qu'il faut nous faire remonter vos attentes.**

Une question ? Une difficulté avec votre contrat santé ? Une bonne pratique repérée dans une autre entreprise ou auprès de vos proches ? **Partagez-la avec nous.**

CONTACTEZ VOS REPRÉSENTANTS CFDT THALES DE PROXIMITÉ.

Vos retours nourriront directement nos revendications à la table des négociations.